



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Approfondissement en communication

Table des matières

APPCOMU - Introduction

INTRODUCTION

--



APPCOMU - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

L'approfondissement en communication est accessible à tout étudiant à partir du deuxième bloc annuel du programme de bachelier en information et communication.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'étudiant qui aura suivi l' "approfondissement en communication" aura accès aux masters organisés par l'Ecole de communication (master en journalisme, master en communication et master en sciences et technologies de l'information et de la communication).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	SSH/ESPO/SESP
Entité de la structure	Bureau du premier cycle (SESP)
Dénomination	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Faculté	Secteur des sciences humaines (SSH)
Secteur	SESP
Sigle	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08
Adresse de l'entité	1348 Louvain-la-Neuve
	Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: [Thibault Philippette](https://uclouvain.be/repertoires/thibault.philippette) (<https://uclouvain.be/repertoires/thibault.philippette>)

Jury

- Président du jury: [Thibault Philippette](https://uclouvain.be/repertoires/thibault.philippette) (<https://uclouvain.be/repertoires/thibault.philippette>)
- Secrétaire du jury: [Sarah Sepulchre](https://uclouvain.be/repertoires/sarah.sepulchre) (<https://uclouvain.be/repertoires/sarah.sepulchre>)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Marie Lefèvre](https://uclouvain.be/repertoires/marie.lefevre) (<https://uclouvain.be/repertoires/marie.lefevre>)